

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 28 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DFPE 183 Subvention et convention (20.000 euros) avec l'association Parrains Par'Mille (11e) pour son action de parrainage de proximité et l'expérimentation du projet 1 an, 1 parrain.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose une subvention et convention avec l'association « Parrains Par'Mille » (11e) ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Parrains Par'Mille » (11e) pour son projet de parrainage de proximité dans les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements et l'expérimentation d'un projet « 1 an, 1 parrain » dans le 20e arrondissement.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 20.000 € est attribuée à l'association « Parrains Par'Mille » (47422 - 2018_00020)

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO